



Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 016 / 2018 DU 19.04.2018

Approuvant la participation du contrat de ville aux projets présentés au titre de la programmation de mars 2018

Date de convocation : 11 AVRIL 2018	L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf avril, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Madame Yvette LICHTLE et Madame Eliane LECHENE ont été désignées pour remplir cette fonction.						
Date d'affichage : 11 AVRIL 2018							
Date d'affichage du compte-rendu : 23 avril 2018							
Date d'affichage de la présente délibération : 26 AVR. 2018							
Résultats des votes :							
VOTANTS	27						
POUR	27						
CONTRE	00						
ABSTENTION	00						
La délibération est adoptée à l'unanimité							
<table> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td><td>33</td></tr> <tr> <td>PRESENTS</td><td>22</td></tr> <tr> <td>PROCURATION</td><td>06</td></tr> </table>		ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	22	PROCURATION	06
ELUS EN EXERCICE	33						
PRESENTS	22						
PROCURATION	06						

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	Miriama MACE
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO		X	Heimana TAURAA
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Yvette LICHTLE
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA		X	
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE	X		
M. Christophe TEAO	X		
Mme Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAUE		X	
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Kapo MOU KAM TSE
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MCU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG	X		
Mme Raiarii TETOOPA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO		X	
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	Thilda HAREHOE
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT		X	
TOTAL	22	11	06 procurations

DELIBERATION N° 016/2018 du 19.04.2018

Approuvant la participation du contrat de ville aux projets présentés au titre de la programmation de mars 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la délibération n°04/2018 du 16.03.2018 du syndicat mixte en charge du contrat de ville de l'agglomération urbaine de Papeete approuvant la programmation d'investissement
- VU la délibération n°03/2018 du 16.03.2018 du syndicat mixte en charge du contrat de ville de l'agglomération urbaine de Papeete approuvant la programmation de fonctionnement
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la première programmation de l'année 2018, le conseil syndical en charge de la gestion du contrat de ville de l'agglomération urbaine de Papeete a apporté une réponse favorable aux demandes de subventions de la commune de Pirae pour la réalisation d'actions en matière de cohésion sociale, d'insertion et de valorisation du cadre de vie.

Ainsi, sept opérations en fonctionnement et en investissement ont été validées pour un soutien financier total de 9 317 820 Fcfp.

Après en avoir délibéré en sa séance du 19.04.2018 ;

ADOpte :

Article 1^{er} : Les projets de fonctionnement présentés au financement du contrat de ville pour la programmation de Mars 2018 et leurs plans de financement sont approuvés comme suit :

1. « REMOBILISATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI » :

Financeurs	Couts
Contrat de ville (50%)	396 800 XPF
Ville de Pirae (50%)	396 800 XPF
TOTAL	793 600 XPF

2. « DEPLOIEMENT DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS » :

Financeurs	Couts
Contrat de ville (40%)	832 365 XPF
Ville de Pirae (60%)	1 248 547 XPF
TOTAL	2 080 912 XPF

3. « PIRAE OIRE MA »

Financeurs	Couts
Contrat de ville (50%)	2 829 430 XPF
Ville de Pirae (50%)	2 829 430 XPF
TOTAL	5 658 860 XPF

Article 2 : Les projets d'investissement présentés au financement du contrat de ville pour la programmation de Mars 2018 et leurs plans de financement sont approuvés comme suit :

1. « ACQUISITION DE VA'A » :

Financeurs	Couts
Contrat de ville (40%)	750 920 XPF
Ville de Pirae (60%)	1 130 879 XPF
TOTAL	1 884 799 XPF

2. « AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX EDUCATIVE A MATATEVAI » :

Financeurs	Couts
Contrat de ville (30%)	1 499 978 XPF
Ville de Pirae (70%)	3 499 949 XPF
TOTAL	4 999 927 XPF

3. « AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX EDUCATIVE A NAHOATA » :

Financeurs	Couts
Contrat de ville (50%)	2 499 963 XPF
Ville de Pirae (50%)	2 499 963 XPF
TOTAL	4 999 926 XPF

4. « AMENAGEMENT D'UN PUMPTRACK A MATATEVAI » :

Financeurs	Couts
Contrat de ville (30%)	508 364 XPF
Ville de Pirae (70%)	1 186 184 XPF
TOTAL	1 694 548 XPF

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Le Directeur général des services, le Chef du service du cadre de vie et le Chef du service de l'action sociale et éducative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Le Maire,
Le 1^{er} Adjoint,

Mme Yvette LICHTLE
Edouard FRITCH



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative
Le **26 AVR. 2018** et publication du **26 AVR. 2018**

Le 1^{er} Adjoint,

Mme Yvette LICHTLE
Edouard FRITCH
Le Maire